

LETTRE OUVERTE au PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE – Objet : **Grand Ecran Italie**

**Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg St Honoré
75008 PARIS**

Paris, le 21 Juin 2005.

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous alerter sur le sort réservé au Cinéma **Grand Ecran Italie**, promis à une démolition prochaine au profit de magasins par la Société EuroPalaces-Gaumont.

Ce projet, décidé sans aucune concertation avec les riverains de la Place d'Italie, rencontre non seulement leur désapprobation et celle de M. Serge Blisko, maire du 13^{ème} arrondissement, mais également de nombreux parisiens et franciliens, ulcérés par cette décision.

En témoignent l'accueil réservé à la pétition lancée pour la sauvegarde du dernier grand écran de Paris, qui a déjà recueilli quelques milliers de signatures, et les 89 % de "NON" au référendum organisé par l'hebdomadaire Zurban : "*Faut-il fermer le Grand Ecran Italie ?*" !

Cette très large majorité, tout en considérant comme légitime pour le Centre Commercial Italie 2 de vouloir se doter d'enseignes de renom, refuse que ce soit au prix de la destruction d'une des salles les plus modernes et les plus prestigieuses de notre pays.

Une telle opération, même créatrice d'emplois, ne manquerait pas d'entraîner le déclin à proximité de tout un secteur favorisé par cette activité culturelle, et d'en supprimer d'autres, notamment dans le domaine de la restauration.

Connaissant votre attachement aux valeurs de **l'exception culturelle** défendues lors de votre discours aux Rencontres pour l'Europe de la Culture le 2 Mai dernier, où vous réaffirmiez avec force que *la culture n'est pas une marchandise et ne peut donc être abandonnée au jeu aveugle du marché*, nous sollicitons votre intervention d'urgence, en tant que Président de la République et ancien Maire de Paris, pour la préservation du Grand Ecran Italie.

Vous reconnaissez qu'*un statut particulier doit être consacré aux industries culturelles, une intervention publique s'avérant légitime dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel* ; or nous restons persuadés que s'il pouvait jouer pleinement son rôle de complexe audiovisuel de prestige, tel que défini au cahier des charges selon les vœux de la Mairie de Paris lors de sa création en 1991, le Grand Ecran retrouverait le chemin du succès, et sa place légitime au coeur d'une capitale culturelle telle que Paris, candidate de surcroît aux Jeux Olympiques de 2012.

Dans cette perspective, nous ne doutons pas qu'une concertation entre les pouvoirs publics, le ministère de la Culture et les exploitants, saura lui redonner un second souffle.

Vous remerciant par avance de votre soutien, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom des riverains :

Mme Marie-Brigitte ANDREI

<http://sauvonslegrandecran.free.fr>